

duire dans des rades absolument libres, où la concurrence leur assure un plus haut prix ; heureusement, ou malheureusement, le nombre des acheteurs y est si grand, que les plus ardens ont besoin de beaucoup de temps et de beaucoup de patience pour compléter leur cargaison.

xv.
Méthodes
pratiquées
dans
l'acquisition,
dans
le traitement
et dans
la vente des
esclaves.
Considéra-
tions
à ce sujet.

De la difficulté de se procurer des esclaves, dérive naturellement la méthode d'employer de petits navires à leur extraction. Dans le temps qu'un petit terrain, voisin de la côte, fournissait en quinze jours ou trois semaines une cargaison, il y avait de l'économie à employer de gros vaisseaux, parce qu'il était possible d'entendre, de soigner et de consoler des esclaves qui parlaient tous une même langue. Aujourd'hui que chaque bâtiment peut à peine se procurer par mois soixante ou quatre-vingts esclaves, amenés de deux ou trois cents lieues, épuisés par les fatigues d'un long voyage, embarqués pour rester cinq ou six mois à la vue de leur pays, ayant tous des idiomes différens, incertains du sort qu'on leur prépare, frappés du préjugé que les Européens les mangent et boivent leur sang ; l'ennui seul leur donne la mort, ou leur cause des maladies qui deviennent contagieuses par l'impossibilité où l'on se trouve de séparer les malades de ceux qui ne le sont pas. Un petit navire destiné à porter deux ou trois cents nègres, évite par le peu de séjour qu'il fait à la côte, la moitié des

accidens et des pertes qu'éprouve un navire de cinq ou six cents esclaves.

Il est d'autres abus, des abus de la dernière importance, à réformer dans cette navigation naturellement peu saine : ceux qui s'y livrent font communément deux fautes capitales. Dupes de leur avidité, les armateurs ont plus d'égard au port qu'à la marche de leurs vaisseaux ; ce qui prolonge nécessairement des voyages dont tout invite à abrégier la durée. Un autre inconvénient plus dangereux encore, c'est l'habitude où l'on est de partir d'Europe en tout temps, quoique la régularité des vents et des courans ait déterminé la saison convenable pour arriver dans ces parages.

Cette mauvaise pratique a donné naissance à la distinction de grande et de petite route. La petite route est la plus directe et la plus courte ; elle n'a pas plus de dix-huit cents lieues, jusqu'aux ports les plus éloignés où se trouvent les esclaves : trente-cinq ou quarante jours suffisent pour la faire, depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin de novembre, parce que depuis le moment du départ jusqu'au terme, on trouve les vents et les courans favorables ; il est même possible de la tenter en décembre, janvier et février, mais avec moins de sûreté et de succès.

Ces parages ne sont plus praticables depuis le commencement de mars jusqu'à la fin d'août :

on aurait à lutter continuellement contre des courans violens qui portent au nord, et contre le vent du sud-est qui est régulier. L'expérience a appris que dans cette saison il fallait s'éloigner des côtes, gagner la pleine mer, naviguer vers le sud jusque par les vingt-six ou vingt-huit degrés entre l'Afrique et le Brésil, et se rapprocher ensuite de la Guinée, pour atterrir cent cinquante ou deux cents lieues au vent du port où l'on veut aborder. Cette route est de deux mille cinq cents lieues, et exige quatre-vingt-dix ou cent jours de navigation.

Dans quelque saison que les navigateurs européens aient abordé aux côtes de Guinée, ils tournent leurs voiles vers l'Amérique aussitôt que leurs cargaisons sont complètes. La traversée est également un enfer et pour les victimes et pour les bourreaux. Entassés séparément dans une puante et malsaine cale, les esclaves des deux sexes y éprouvent plus de tourmens qu'on ne saurait dire. Leurs geôliers, nuit et jour en armes sur le pont pour contenir le désespoir, sont peut-être livrés à de plus sombres inquiétudes. Si, malgré leur tyrannique vigilance, un soulèvement éclate, le salut des blancs devient la suprême loi, et les noirs périssent par le fer ou par le feu. Comme ceux de leurs compagnons, dont un air corrompu, de mauvais alimens, des traitemens barbares, ont abrégé les calamités, ils sont jetés dans les flots, où leurs cadavres de-

viennent la pâture des monstres marins que leur instinct attache constamment à la suite de cette sentine de toutes les misères et de tous les crimes.

A l'arrivée dans le Nouveau-Monde, l'astuce remplace la férocité : tout est mis en œuvre pour tromper sur l'âge, sur la constitution, sur la santé des esclaves. Dès l'aurore, et avant qu'aucun acheteur ait été admis à bord du vaisseau où doit se faire la vente, tous sont peints avec une huile qui noircit la peau et la rend luisante ; de puissans répercussifs font rentrer dans la masse du sang les maladies cutanées, dont un grand nombre d'entre eux sont atteints. Cette humeur maligne en fait périr successivement beaucoup ; mais il est un genre de friponnerie, heureusement moins ordinaire, qui les précipite tous sans exception au tombeau. Quelques armateurs, pour ménager l'espace à une plus nombreuse cargaison, n'embarquent des provisions que pour un temps très-borné. Si les vents, si les calmes allongent le voyage, l'eau manque, et celle de la mer devient la boisson unique des Africains. On n'ignore pas que c'est un poison mortel pour eux comme pour les autres hommes ; mais on sait encore mieux qu'ils auront passé en des mains trompées, avant que le poison n'ait produit des effets sensibles. Le colon, auquel ils ont été livrés, regagne son habitation avec la ferme confiance que les travaux des cultivateurs qu'il vient d'acquérir rétabliront ou augmente-

ront sa fortune : il a le chagrin de les voir expirer avant qu'ils lui aient rendu le moindre service ; il a le chagrin d'avoir perdu tout ce qu'il a déboursé pour s'en rendre le maître ; il a le chagrin de craindre que les poursuites qu'on tentera contre lui pour l'obliger à tenir les engagements qu'il a contractés à leur occasion, n'achèvent sa ruine : toutes ces atrocités paraissent une suite presque nécessaire de l'esclavage.

L'esclavage est l'état d'un homme qui, par la force ou des conventions, a perdu la propriété de sa personne, et dont un maître peut disposer comme de sa chose.

xvi.
Origine
et progrès
de
l'esclavage.
Argumens
imaginés
pour
le justifier.
Réponse
à ces
argumens.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges : les hommes étaient tous égaux ; mais cette égalité naturelle ne dura pas long-temps. Comme il n'y avait pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre social ; comme il n'existait alors aucune des professions lucratives que le progrès de la civilisation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terrains, et les plus faibles ou les plus bornés furent réduits à se soumettre à ceux qui pouvaient les nourrir ou les défendre : cette dépendance était tolérable. Dans la simplicité des anciennes mœurs, il y avait peu de distinction entre un maître et ses serviteurs : leur habillement, leur nourriture, leur logement, n'étaient guère différens. Si quelquefois le supérieur impétueux et

violent, comme le sont généralement les sauvages, s'abandonnait à la férocité de son caractère, c'était un acte passager qui ne changeait pas l'état habituel des choses ; mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandaient s'accoutumèrent aisément à se croire d'une nature supérieure à ceux qui leur obéissaient ; ils les éloignèrent d'eux, et les avilirent : ce mépris eut des suites funestes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des esclaves, et ils le devinrent ; chacun en disposa de la manière la plus favorable à ses intérêts ou à ses passions. Un maître qui n'avait plus besoin de leur travail, les vendait ou les échangeait ; celui qui en voulait augmenter le nombre, les encourageait à se multiplier.

Lorsque les sociétés, devenues plus fortes et plus nombreuses, connurent les arts et le commerce, le faible trouva un appui dans le magistrat, et le pauvre des ressources dans les différentes branches d'industrie : l'un et l'autre sortirent, par degrés, de l'espèce de nécessité où ils s'étaient trouvés de prendre des fers pour obtenir des subsistances. L'usage de se mettre au pouvoir d'un autre devint de jour en jour plus rare, et la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux et inaliénable.

Cependant les lois, encore imparfaites et féroces, continuèrent quelque temps à imposer la peine de la servitude. Comme, dans les temps